

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Covid-19 et transport

Le Togo prend une bonne décision pour les voyageurs

Plus de soucis pour les voyageurs au Togo. Le pays vient de prendre une bonne décision pour les ... • (Page 11)

Education sociale

Renforcement de capacités des points focaux des partenaires

La formation des formateurs dans le cadre du programme Education sociale et financière des jeunes ... • (Page 02)

Mise en œuvre du Plan quinquennal Djoliba

• (Page 03)

La BOAD entend engager 5 milliards de dollars dans l'UEMOA



Communications électroniques au Bénin

• (Page 10)

L'Arcep recadre les opérateurs sur les services d'itinérance



Session 2022 du Conseil National du Crédit

Le CNC invite à anticiper sur les impacts du conflit Russo Ukrainien

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Bénin a tenu, sa première session ordinaire de l'année par ... • (Page 10)

Afrique subsaharienne

Le Nigeria est le pays qui a généré le plus de pauvreté

Le Nigeria a mené, ces dernières années, plusieurs réformes en vue de faire ... • (Page 06)

Grand Trophée de Golf

Moov Africa honore les Golfeurs du Bénin

En collaboration avec Cotonou Golf Club, le réseau GSM Moov Africa a organisé, samedi 26 mars 2022, la 1ère édition du « Grand Trophée Moov Africa de Golf ». Déroulée en ... • (Page 04)

Industrie pharmaceutique

Protocole d'accord de 3,56 millions de dollars entre la BAD et la CEDEAO

Le mercredi 22 mars 2022 à Abuja, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission ... • (Page 04)

5 ans

DÉJA 5 ANS, MERCI POUR VOTRE CONFIANCE.

La Banque Autrement

CORIS BANK

Education sociale et financière des jeunes/Aflatoun

Renforcement de capacités des Points focaux des partenaires

La formation des formateurs dans le cadre du programme Education sociale et financière des jeunes au titre du projet Aflatoun au Bénin a démarré hier lundi 28 mars 2022 à Cotonou. Elle réunit une vingtaine de participants venus de diverses organisations et est conduite par SAMAH Tinka Batolimba, Maître formatrice à Aflatoun.



• Les participants en atelier

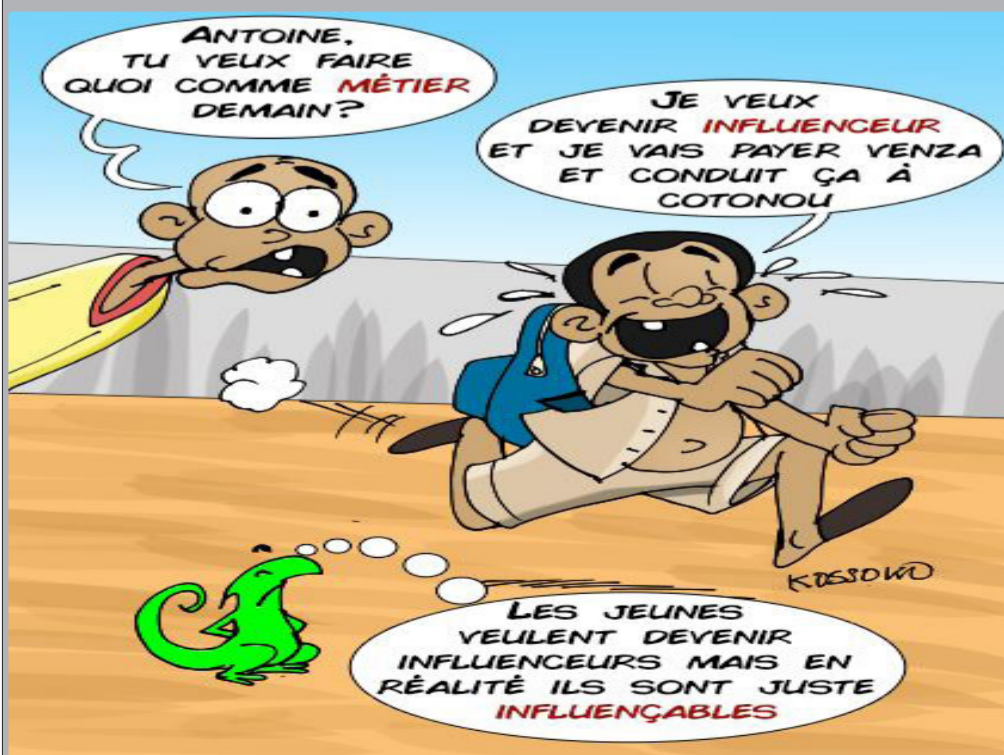
• Bidossessi WANOU

18 sessions d'une durée de 60 à 180 minutes chacune; 20 participants venus de diverses organisations à savoir SIF-Groupe, ONG Action Sociale, ONG MAP AFRIQUE, ONG Mondes Actions Durables et des facilitateurs externes. Depuis la matinée d'hier lundi jusqu'au vendredi 01 avril, le programme d'éducation sociale et financière des jeunes via le projet « Autonomisation des adolescents grâce aux compétences de vie et à l'éducation financière à travers le genre » se déroule. Il s'inscrit dans le vaste projet triennal dénommé Aflatoun. Conduit par SAMAH Tinka Batolimba, Maître formatrice, ce atelier de formation qui

s'étend sur cinq jours vise à « Familiariser les participants au concept d'éducation sociale et financière et au curriculum Aflateen 2.0 ; - Certifier les participants aux méthodes et techniques d'apprentissage d'Aflatoun centrées sur l'apprenant ; - Outiller les participants à l'élaboration d'une fiche pour la conduite des sessions de formation des jeunes », a fait savoir Armel Bruno Allavo, Gérant de la Société d'inclusion financière (SIF-Groupe), bras exécutif du projet Aflatoun au Bénin. Ce projet vise à autonomiser 5.000 jeunes et adolescents de 10 à 19 ans sur le triennat 2021-2024 afin de faire d'eux des agents de changement dans leur propre vie et dans celle de leurs communautés. Pour ce faire, il importe

d'outiller les acteurs impliqués dans la formation, d'où ce séminaire de formation des formateurs. Au fait, « l'objectif principal de cet atelier est de renforcer les capacités des Points focaux des partenaires de mise en œuvre et des facilitateurs/facilitatrices dans le cadre du projet dans le déploiement de l'éducation sociale et financière au bénéfice des jeunes », a martelé le Représentant du Projet Aflatoun au Bénin, Armel Bruno Allavo. Il faut signaler que l'atelier de formation sera axé sur les cinq piliers d'Aflatoun international à savoir : l'exploration personnelle, les droits et responsabilités, économiser et dépenser, planifier et budgétiser et enfin, entreprises sociales et financières.

Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...^{NP}

Cela nous étirent

La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocier directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs.

Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrit nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Togo : hausse des indicateurs du port autonome de Lomé en 2021

Le Port autonome de Lomé (PAL) a enregistré une hausse de ses indicateurs en 2021, selon une note publiée par la plateforme située en Afrique de l'ouest. Les statistiques, il a été noté, une augmentation du tonnage global à 3.493.845 tonnes de marchandise en 2021, soit un taux de croissance de 14, 17% par rapport à 2020. Pour sa part, le transbordement a connu une augmentation de 15,30% entre 2020 (1.342.546 conteneurs) et 2021 (1.585.101 conteneurs). Le trafic conteneur a progressé de 14,72% soit une augmentation de 254.064 conteneurs, passant ainsi de 1.725.270 conteneurs.

Mise en œuvre du Plan quinquennal Djoliba

La BOAD entend engager 5 milliards de dollars dans l'UEMOA

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Chambre Européenne de Commerce de Côte d'Ivoire (Eurocham) ont organisé le vendredi 25 mars 2022 à Abidjan à l'hôtel NOOM, un déjeuner d'affaires avec de hauts responsables des deux structures. Il s'agit de : Julien DELCOURT, Directeur délégué d'Eurocham, Delphine LAVAUD, Présidente de la commission RSE d'Eurocham et une délégation de la Banque composée de Ibrahima DIOUF, Conseiller Spécial du Président (BOAD), Almamy MBENGUE, Directeur du Département Développement Pays et Franchy NAGO, Chef de la Mission Résidente de la BOAD en Côte d'Ivoire.

• Falco Vignon

Faire connaître la BOAD, sa démarche en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ses mécanismes et offres de financement aux acteurs du secteur privé ; favoriser leur accès aux solutions de financements ; identifier des prospects porteurs de projets à la recherche de financements en lien avec les cinq (5) secteurs prioritaires du plan Djoliba que sont : les infrastructures de transport/TIC/digitalisation, l'énergie, l'agriculture et l'agro-alimentaire, la santé/éducation et l'immobilier. Ce sont là, quelques points clés sur lesquels les participants au déjeuner d'affaires entre le secteur privé ivoirien et des responsables de la BOAD et d'Eurocham se sont entretenus. En effet, en droite ligne de son plan stratégique Djoliba (2021-2025) la Banque ouest africaine de développement (BOAD) compte injecter 5 milliards de dollars dans l'économie de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en cours de financement, a

fait savoir Ibrahima Diouf, conseiller spécial du président de l'institution ouest africaine de développement. Selon le Chef de la Mission Résidente de la BOAD en Côte d'Ivoire, la présence de la Banque à cette manifestation s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan quinquennal Djoliba qui propose un ensemble de solutions intégrées pour adresser les besoins de financement du secteur privé et concourir à son développement.

Que retenir d'Eurocham ?

Créée en 2009, Eurocham regroupe 200 entreprises de 12 nationalités de l'espace européen et est un important contributeur à l'Etat de Côte d'Ivoire. L'organisation représente à ce jour une part importante du PIB ivoirien. Ses entreprises membres se répartissent comme suit : 63% de grandes entreprises et filiales de groupes internationaux, 36% de PME et 1% de chambres de commerce bilatérales. Elles opèrent dans tous les



• Une photo de famille des participants

secteurs d'activité ; le secteur tertiaire (67%), secteur secondaire (27%) et secteur primaire (6%).

Bref aperçu de la BOAD

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement

du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Etablissement public à caractère international, la BOAD a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses statuts, « de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest » en finançant des projets prio-

ritaires de développement. Elle est accréditée auprès des trois mécanismes de financement de la finance climat (GEF, AF, GCF). Depuis 2009, la BOAD siège en tant qu'observateur à la CCNUCC et participe activement aux discussions relatives à la construction d'une architecture internationale de la finance climat. Elle abrite, depuis janvier

2013, le premier Centre régional de collaboration (CRC) sur le Mécanisme propre (MDP) dont le but est d'apporter un soutien direct aux gouvernements, aux ONG et au secteur privé, pour l'identification et le développement de projets MDP. Elle s'est engagée à la neutralité carbone à l'horizon 2033.

Transports

Le Ghana ouvre ses frontières terrestres fermées depuis 2020

Le Ghana a décidé il y a 2 ans, de fermer toutes ses frontières pour réduire le taux de contagion de la covid-19 sur son territoire. Désormais, les voyageurs au départ et à destination du pays, entièrement vaccinés, n'auront plus besoin de fournir un test PCR. Le Ghana ouvre

à nouveau ses frontières terrestres, dès ce lundi 28 mars. L'annonce a été faite par le chef de l'Etat, le président Nana Akufo-Addo, lors d'une allocution effectuée le dimanche 27 mars. « A partir de demain, toutes les frontières terrestres et maritimes seront ouvertes », a déclaré le dirigeant. La

décision intervient dans le cadre d'une mesure d'allègement des restrictions anti-covid-19 adoptées dans le pays. En 2020, le Ghana a été en effet l'un des premiers pays africains à annoncer la fermeture de ses frontières afin de réduire la circulation du nouveau coronavirus sur son terri-

toire. Cette situation avait entraîné l'arrêt officiel des activités des compagnies de transport terrestre, qui assuraient la liaison entre l'ancienne Gold Coast et les autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Alors que la pandémie semble globalement maîtrisée dans la région, avec seulement 835 000

cas répertoriés depuis l'apparition de la maladie (la deuxième région la moins touchée d'Afrique), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se prépare depuis plusieurs mois à rouvrir ses frontières terrestres. Les différents gouvernements ont adopté

le principe d'une harmonisation de leurs mesures, afin d'éviter l'arrivée de nouvelles vagues de contamination dans la région. « Les voyageurs entièrement vaccinés seront autorisés à entrer sur le territoire, à travers les frontières terrestres.

Ecofin

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hbts/Km ²	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)

Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019

1^{ère} édition du « Grand Trophée de Golf »

Moov Africa honore les Golfeurs du Bénin

En collaboration avec Cotonou Golf Club, le réseau GSM Moov Africa a organisé, samedi 26 mars 2022, la 1^{ère} édition du « Grand Trophée Moov Africa de Golf ». Déroulée en présence de plusieurs personnalités, cette compétition a permis de doter de trophées les meilleurs Golfeurs lors d'un diner de gala.

● Sylvestre TCHOMAKOU

À l'instar des autres disciplines sportives, quoiqu'accessible à une certaine classe, le Golf, pour Moov Africa, reste un sport à promouvoir au Bénin. Pour s'inscrire donc dans une phase réaliste de cette ambition, le réseau de téléphonie mobile a, en collaboration avec « Cotonou Golf Club », réuni et Golfeurs nationaux, et golfeurs étrangers, à l'occasion de la 1^{ère} édition du concours « Trophée Moov Africa de Golf ». Déroulée à Cotonou, cette compétition a été l'occasion pour de nouveaux joueurs de s'initier à la pratique de ce sport d'élite, dans la journée du vendredi 25 mars, avant le jour dédié au tournoi, samedi 26 mars. Au terme des différentes parties de jeu, différents trophées ont été remis aux meilleurs golfeurs. Rappelant les principes qui fondent ce sport dit de « riches », Gilles Guerard a indiqué que : « Le jeu de Golf est en majeure partie pratiqué sans le recours d'un arbitre ou d'un juge. Le jeu repose sur l'honnêteté du joueur



tant en ce qui concerne le respect des autres joueurs que l'observation des règles. Il est de la responsabilité du joueur de lire et de comprendre les règles du Golf. Ce jeu repose sur la patience, la précision, la rigueur et le plaisir de jouer, le plaisir d'être avec les autres ». Des valeurs à travers lesquelles, Moov Africa se retrouve. Intervenant à l'occasion, le Directeur général de Moov Africa, Omar Nahli a indiqué que le partenariat entre Moov Africa et Cotonou Golf Club est né de sa volonté de « taper quelques balles », à son arrivée à Cotonou pour ses nouvelles fonctions. Et puisque le Golf revenait dans les échanges

qu'il a eus avec quelques personnalités, il ne pouvait s'empêcher de penser à un tournoi. « Moov Africa et Cotonou Golf Club, c'est des valeurs communes. Moov Africa est à l'image du Club, un club très jeune, et très dynamique qui se développe chaque semaine avec de nouveaux adhérents », a exprimé le DG Moov Africa, avant de dire sa reconnaissance à l'ambassadeur du Maroc près le Bénin, SEM. Rachid Rguibi, au ministre des sports, Oswald Homéky, et plusieurs autres personnalités qui ont marqué de leur présence, la cérémonie. Les regards sont désormais tournés vers la seconde édition.



Industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest

Protocole d'accord de 3,56 millions de dollars entre la BAD et la CEDEAO

Le mercredi 22 mars 2022 à Abuja, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé un protocole d'accord de 3,56 millions de dollars. Ces fonds iront à la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest.



● Photo de famille après la signature

● Bidossessi WANOU

Après l'approbation par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement le 24 janvier 2022 d'un accord de financement de 3,56 millions de dollars à la CEDEAO pour le développement de l'industrie pharmaceutique, la donatrice et l'institution bénéficiaire ont entériné le protocole le mercredi 22 mars dernier. Il s'agit là d'une offre partielle sachant que le coût de l'infrastructure est évalué à 3,77 millions de dollars, une contribution de 200 000 dollars (espèces) et 400 000 dollars (nature) sont attendues de la Commission de la CEDEAO. Ce projet d'industrie pharmaceutique, renseigne-t-on, concorde avec trois des cinq priorités de la BAD : « Industrialiser l'Afrique », « intégrer l'Afrique » et « améliorer la qualité de vie des populations en Afrique ». Il facilitera la réglementation liée à l'application d'une franchise de droits de douane sur les matières premières pharmaceutiques, les emballages et

produits finis dans le cadre du Tarif extérieur commun de la CEDEAO, un outil de facilitation des échanges intracommunautaires. Il vise également à mettre en place un écosystème régional de réglementation pharmaceutique efficace en proposant des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités des autorités régionales de réglementation des médicaments. Pour le Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et du Secteur privé Mamadou Traoré, « la production locale de produits pharmaceutiques et biologiques est devenue un impératif et une priorité régionale ainsi que la fourniture de services de prestation de soins de santé pour lesquels le soutien de la Banque africaine de développement aidera la CEDEAO à atteindre ses objectifs de développement ». Grâce à ce projet donc, l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest devrait être plus compétitive pour répondre aux nombreux défis de la sous-région. Pour cause, « La crise du Covid-19 a davantage exposé la fragilité de nos systèmes

de santé nationaux et a provoqué des perturbations importantes dans le secteur sanitaire et pharmaceutique mondial et des chaînes d'approvisionnement. Cela souligne l'urgence d'accélérer les efforts pour assurer un niveau minimum d'approvisionnement en produits de santé », a reconnu Lamin Barrow, directeur général de la Banque pour le Nigeria. Et c'est conscient de la situation qu'en 2021 déjà, Dr Akinwumi A. Adesina président du Groupe de la BAD a annoncé le projet de mobilisation de trois milliards de dollars pour soutenir l'industrie pharmaceutique africaine sur les dix prochaines années. Ainsi, « Pour développer l'industrie pharmaceutique, la Banque africaine de développement contribuera à développer les capacités de production locales afin d'augmenter la part de marché de la valeur de la production pharmaceutique africaine (locale et régionale) à 45-55 % d'ici 2030 », a renseigné Solomon Quaynor, vice-président de la BAD en charge du secteur privé, de l'Infrastructure et de l'Industrialisation.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019

Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022
Prospérité	3ème	25ème (plan Africain)	Institut Legatum

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9.27 milliards USD	Déc 2017	8.57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14.7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10.7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Epargne

Comment mieux identifier les investissements « socialement responsables » ?

Un récent sondage effectué pour l'Autorité des marchés financiers (AMF) souligne que plus d'un Français sur deux affirme prendre en compte les enjeux de développement durable en matière d'épargne. En particulier, si 76 % d'entre eux estiment que l'impact de leurs placements sur la qualité de l'environnement est un sujet important, seulement 11 % disent connaître précisément les différents types de placements durables et responsables ou assimilés. Pour les aider à se retrouver dans la jungle des produits financiers, l'État français et le ministère de l'Économie et des Finances ont créé le label ISR en 2016 afin de « rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables pour les épargnants ». Pour obtenir ce sésame, les sociétés de gestion ou fonds d'investissement doivent investir leurs argents dans des entreprises respectant des critères ESG : environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G). Le label ISR français occupe aujourd'hui une place de choix. Au 31 décembre 2021, 749 fonds ont obtenu le label, représentant un total de 693 milliards d'euros d'encours. Sur l'année 2021, ces fonds affichent une collecte cumulée de plus de 81 milliards d'euros.

Un nouveau règlement dans l'UE
Malgré ce succès, un reportage lors d'un JT de France 2 a révélé les conclusions d'un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur le label ISR aux yeux du grand public. Il lui est reproché de faire « à l'épargnant une promesse confuse » pouvant « occasionner des malentendus ». Sans vraie réforme, les experts de Bercy ajoutent qu'il s'expose « à une perte inéluctable de crédibilité et de pertinence ». En filigrane, se pose notamment le problème de sa comptabilité avec le nouveau règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations de durabilité dans le secteur des services financiers (Sustainable Finance Disclosure Regulation, ou SFDR) entré en application en mars 2021. Cette catégorisation a été pensée pour les gérants d'actifs afin d'identifier en fonction du positionnement de chaque fond les exigences en matière de reporting et de communication vis-à-vis



des clients finaux, à savoir les épargnants. Elle n'aura donc qu'une utilité limitée pour aider les clients à filtrer les fonds en fonction de leurs critères d'investissement ESG spécifiques. Certains gérants d'actifs risquent alors de considérer la catégorisation SFDR comme une opportunité de marketing pour positionner leurs fonds comme tel existe.

Gradation en niveaux

Par ailleurs, « on voit déjà des petits malins qui affichent leur "autoclassement" dans l'article 9, en le valorisant visuellement comme si c'était un label », indiquait Michèle Pappalardo, la présidente du Comité du Label ISR dans une récente interview à Revue banque. De nombreux fonds pourraient ainsi être étiquetés « article 8 ou 9 », d'autant que les obligations de reporting et de transparence imposées ne sont pas encore connues des gérants d'actifs lorsque les exigences de niveau 2 du SFDR entreront en vigueur. Autrement dit, si ces mêmes obligations mettent en place des normes de transparence fondées sur des catégories de fonds, elles ne sont pas conçues pour vérifier les nuances de « vert » ou de durabilité de ceux-ci. Par ailleurs, il y a un risque réel qu'ils soient noyés par cette quantité d'informations prévues par SFDR et qu'ils soient incapables de prendre une décision d'investissement éclairée. Ce faisant, la reconnaissance du label ISR français, notamment due à son antériorité et son nombre, en fait un outil pertinent pour l'épargnant et le gérant d'actif à condition d'évoluer vers une gradation en niveaux comme le préconise le rapport de l'IGF. Notre récente recherche académique s'est ainsi inté-

ressée à la pertinence du label ISR français comme outil de différenciation des stratégies d'investissement vertes. Elle a étudié la performance environnementale de 380 fonds européens sur la période 2015-2020 en se basant sur six critères complémentaires largement utilisés par les professionnels : trois en rapport avec les émissions carbone : niveau total, intensité carbone (émissions rapportées au montant investi par le fonds dans l'entreprise), empreinte carbone (émissions rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise) ; trois en rapport à la consommation énergétique non verte : niveau total (consommation d'énergie nette de production d'énergies renouvelables), intensité énergétique (consommation d'énergie nette rapportée au montant investi par le fonds dans l'entreprise), empreinte énergétique (consommation d'énergie nette rapportée au chiffre d'affaires de l'entreprise). Cette recherche a ensuite mobilisé des techniques de regroupement, dites de clustering, afin de distinguer les fonds en groupes (ou clusters) homogènes en matière de performances environnementales mesurées à partir des critères ci-dessus. Les résultats démontrent que le groupe de fonds (ou cluster) le plus vertueux vert foncé est le plus homogène et concerne environ 34 % des fonds labellisés en 2020, soit à peu près la proportion de fonds classés Article 9 (36 %) lui correspondant. Le cluster vert clair, un peu moins vertueux concentre environ 50 % des fonds en 2020. Il se révèle très hétérogène en raison du fait que les fonds y appartenant suivent l'approche d'investissement best-in-class, privilégiant une optique de diversification du risque carbone avec plus de valeurs en portefeuille, en particulier les grandes capitalisations boursières françaises.

20 Minutes du 28 mars 2022

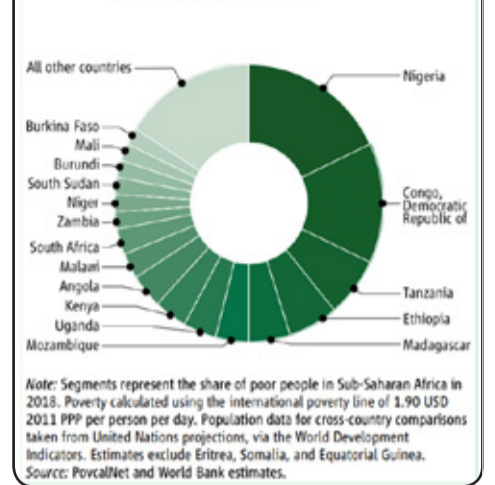
Afrique subsaharienne

Le Nigeria est le pays qui a généré le plus de pauvreté

Le Nigeria a mené, ces dernières années, plusieurs réformes en vue de faire reculer la pauvreté dans le pays. Mais ces efforts ont été mis à mal par la crise sanitaire que traverse le monde. Selon les estimations de la Banque mondiale le nombre de pauvres est toujours en hausse dans le pays. Le Nigeria est le pays qui a généré le plus de pauvreté en Afrique subsaharienne, selon la Banque mondiale. L'information émane du rapport « Un avenir meilleur pour tous les Nigériens : Évaluation de la pauvreté au Nigeria 2022 » de l'institution de Bretton Woods, publié sur son site internet.

D'après le rapport, 20% des pauvres vivant en Afrique subsaharienne se trouvent au Nigeria. Il précise même que 5 millions de personnes devraient tomber dans la pauvreté cette année, principalement du fait de la pandémie de la Covid-19. « La croissance du PIB réel par habitant étant négative dans tous les secteurs en 2020, la pauvreté devrait s'être aggravée pour les personnes actuellement pauvres, tandis que les ménages qui étaient tout juste à l'abri de la pauvreté devraient être pauvres », fait savoir le rapport. Selon les statistiques de la Banque, le taux de pauvreté dans la première puissance économique africaine atteindra les 42,6% cette année contre 40,1% en 2018/19, soit 90 millions de personnes. Cette projection représente plus de 5 millions de nouveaux pauvres 2022. Avec pour objectif le renforcement de la croissance économique, Abuja a mis en place plusieurs politiques visant à favoriser les secteurs non pétroliers tels que l'agriculture et agro-industries connexes. À terme, ces réformes doivent permettre de « construire une économie capable de générer une croissance inclusive et de créer des emplois ». Pour la Banque mondiale, il faut des réformes macroéconomiques concernant la politique budgétaire, commerciale et de taux de change pour sortir le pays de l'impasse. L'institution préconise aussi « des politiques visant à stimuler la productivité des entreprises agricoles et non agricoles des ménages » et l'amélioration de « l'accès à l'électricité, à l'eau et à l'assainissement tout en renforçant les technologies de l'information et de la communication ».

Figure 18. Number of poor people in Sub-Saharan African countries in 2018



Maroc

La zone de 50 ha dédiée au cuir dans la province de Séfrou sera prête en 2023



Au Maroc, le secteur manufacturier est l'un des principaux piliers de l'économie. Dans ce domaine, les industries de textile, de l'habillement et du cuir sont les plus importantes branches qui fournissent l'essentiel de la valeur des exportations de marchandises. Au Maroc, la zone de transformation de cuir du parc industriel de Ain Cheggag (PIAC) sera achevée d'ici 2023. C'est ce qu'indique le quotidien

Medias24 qui cite le Centre régional d'investissement (CIR) de Fès-Meknès. S'étendant sur 50 hectares dans la province de Séfrou, ce domaine spécialisé permettra aux acteurs de disposer de lots de terrains abordables pour leurs activités (250 dirhams/m² contre 350 dirhams/m² pour le reste du parc). En outre, ceux-ci bénéficieront d'une subvention en investissement à hauteur de 30 % pour l'activité de tannerie. « 85 demandes ont été signées et légalisées par des investisseurs. Les producteurs pourront répondre à la demande internationale en cuir biodégradable et sans métaux lourds », indique Thami Amraoui, délégué de la Fédération marocaine des industries du cuir (FEDIC) pour la région Fès-Meknès. Avec cette zone, l'industrie du cuir entend gagner en envergure et renforcer son importance dans un secteur manufacturier dominé entre autres par les activités dans le domaine des textiles et de l'habillement. Dans le Royaume chérifien, l'industrie du cuir emploie plus de 30 000 personnes selon les données de la FEDIC. Principalement orientée à l'export, la filière s'appuie sur un réseau de 295 unités industrielles et a pour produits phares, les chaussures, les cuirs et peaux tannés et les articles de maroquinerie et les vêtements en cuir.

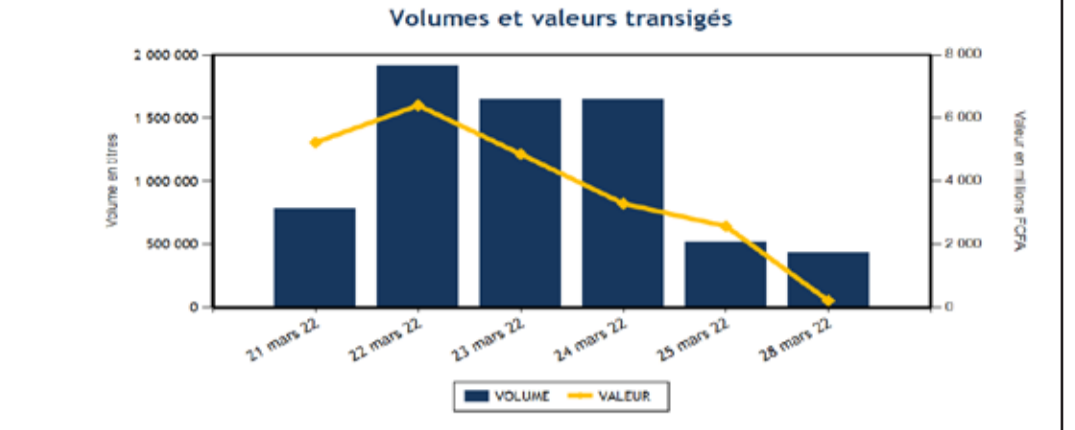
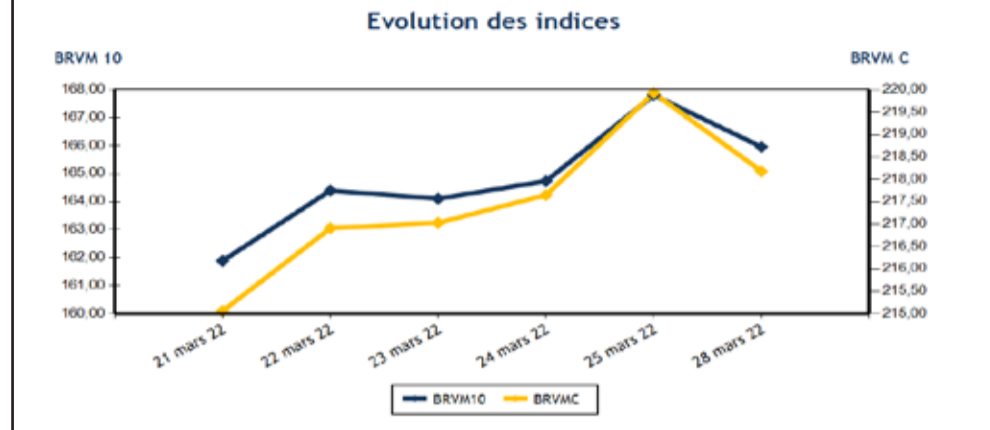
Nigeria

La facture des importations de blé s'est élevée à 3 milliards \$ en 2021, un niveau record

Au Nigeria, le blé est la céréale la moins produite localement. Avec la hausse de la consommation et de la transformation, le recours au marché international pour son approvisionnement a explosé. Au Nigeria, les achats de blé ont coûté 1,29 trilliard de nairas (3 milliards \$) en 2021. C'est ce qu'indique le Bureau nigérien des statistiques (NBS) dans ses dernières données sur le commerce extérieur. Cette somme marque un niveau historique et représente l'équivalent du montant cumulé des importations de la céréale, réalisées de 2017 à 2019. Le blé est devenu ainsi la seconde marchandise la plus importée par le pays avec 6 % des dépenses totales.

Ecofin du 28 Mars 2022

BRVM 10	165,96	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 61 lundi 28 mars 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	218,18
Variation Jour	↓ -1,10 %		Variation Jour	↓ -0,80 %
Variation annuelle	↑ 8,11 %		Variation annuelle	↑ 7,86 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 567 849 243 616	-0,79 %
Volume échangé (Actions & Droits)	429 566	33,98 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	211 160 436	-62,78 %
Nombre de titres transigés	42	-2,33 %
Nombre de titres en hausse	15	-6,25 %
Nombre de titres en baisse	14	16,67 %
Nombre de titres inchangés	13	-13,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 658 317 663 892	-0,05 %
Volume échangé	975	-99,51 %
Valeur transigée (FCFA)	8 162 500	-99,59 %
Nombre de titres transigés	2	-77,78 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-85,71 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 880	7,43 %	7,43 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	850	6,92 %	-5,03 %
BICI CI (BICC)	6 400	6,67 %	-13,51 %
SAPH CI (SPHC)	5 490	3,58 %	5,68 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 420	1,43 %	-4,38 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	6 475	-7,50 %	-6,16 %
SAFCA CI (SAFC)	1 350	-7,22 %	58,82 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	13 105	-2,93 %	23,69 %
SONATEL SN (SNTS)	15 505	-2,48 %	10,95 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 835	-1,93 %	-5,66 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	113,22	-0,50 %	2,82 %	8 821	39 912 100	39,65
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	507,45	-2,12 %	13,06 %	3 270	37 629 870	8,44
BRVM - FINANCES	15	80,35	-0,37 %	4,17 %	408 571	100 589 166	11,00
BRVM - TRANSPORT	2	581,55	0,00 %	-6,52 %	280	669 900	9,71
BRVM - AGRICULTURE	5	288,96	0,71 %	18,76 %	4 336	26 018 540	18,42
BRVM - DISTRIBUTION	7	443,95	0,34 %	8,96 %	3 888	5 793 270	28,11
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 684,25	0,37 %	86,99 %	400	547 590	7,91
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,19	
Taux de rendement moyen du marché	5,46	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,25	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	98	
Volume moyen annuel par séance	1 814 147,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 929 059 988,28	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	11,06	
Ratio moyen de satisfaction	51,57	
Ratio moyen de tendance	466,11	
Ratio moyen de couverture	21,45	
Taux de rotation moyen du marché	0,04	
Prime de risque du marché	1,68	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Senegal Chambre de Commerce et d'Industrie de Niakhar Rue de Niakhar, Niakhar - Cote d'Ivoire Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Benin Chambre de Commerce et d'Industrie de Cotonou Rue de Cotonou, Cotonou - Benin Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Cote d'Ivoire Chambre de Commerce et d'Industrie de Abidjan Rue de Abidjan, Abidjan - Cote d'Ivoire Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Ghana Chambre de Commerce et d'Industrie de Accra Rue de Accra, Accra - Ghana Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Mali Chambre de Commerce et d'Industrie de Bamako Rue de Bamako, Bamako - Mali Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Niger Chambre de Commerce et d'Industrie de Niamey Rue de Niamey, Niamey - Niger Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Senegal Chambre de Commerce et d'Industrie de Niakhar Rue de Niakhar, Niakhar - Cote d'Ivoire Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37	 Ghana Chambre de Commerce et d'Industrie de Accra Rue de Accra, Accra - Ghana Tél : (229) 21 31 31 38 Fax : (229) 21 31 31 37
--	--	--	--	---	---	--	--

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316066	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 BHC Financial Services Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BHC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgibfs@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	---

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Rencontres de l'Assurance de Casablanca	23-24 Mars 2022	En format hybride, Maroc	Téléphone : +212 5223-91850
Salon international de la finance digitale	28-29 Mars 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	Néant
Salon international des matériaux, technologies et mobilier	29 Mars au 1er avril 2022	Valence (Espagne)	https://fimma-maderalia.feriavalencia.com/
Cyber Africa Forum	9 -10 Mai 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://cyberafricaforum.com/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	https://www.la-fia.com/
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr

HOROSCOPE finance

Bélier Les mauvais aspects de Pluton pourraient bien vous causer quelques problèmes épineux sur le plan financier, et vous aurez raison de regarder où vous mettez les pieds. Des affaires délicates secoueront votre tempérament économe de bon gestionnaire, pour qui chaque sou a sa raison d'être et doit en rapporter un autre assez vite. Ce sera un exploit si vous arrivez à tenir bon.

Taureau Le climat sera instable et nullement favorable à des investissements importants. Ne vous fiez pas à l'embellie qui semble se manifester : elle sera trompeuse et en tout cas trop fugitive pour être mise à profit.

Gémeaux Attention, ne mélangez pas les questions d'argent avec le sentiments, car cela risque de vous causer des problèmes difficiles à résoudre. Aussi, évitez d'accorder un prêt d'argent, car il est possible qu'il ne vous soit jamais remboursé malgré la bonne volonté réelle du débiteur.

Cancer Vous chercherez par tous les moyens à développer votre situation matérielle. Dans ce domaine, les influx astraux seront extrêmement favorables. La prospérité vous ouvrira ses bras.

Lion Vous serez plus que jamais attiré par les belles choses. Vous pourrez faire d'intéressantes acquisitions à la faveur du superbe aspect de la Lune. Mais veillez à ne pas vous endetter.

Vierge Pluton en aspect harmonique protégera vos finances et vous apportera le soutien de la chance. Tâchez d'en profiter. Mais attention : ce sera aussi le moment de vous montrer plus vigilant concernant vos achats et vos placements.

Balance Les problèmes pécuniaires que vous rencontrez en ce moment ont du bon : ils vont en effet vous motiver sérieusement et vous donner le courage de réorganiser votre budget. Quelques natifs vont même profiter de cette alerte pour mettre en place un plan de campagne efficace afin d'améliorer leur niveau de vie.

Scorpion Côté finances, vous aurez de la chance et de belles rentrées d'argent. Vous mènerez à bien des transactions importantes ou des négociations dont vous attendez beaucoup. Habile et compétent, vous défendrez vos intérêts avec panache. Mais vous serez tenté de dépenser tout l'argent que vous aurez gagné !

Sagittaire Votre chance en argent sera excellente ce jour : avancement ou gains aux jeux en perspective. Il ne vous sera nullement impossible de gagner gros. Mais tout de même, ne dépensez pas l'argent qui ne serait pas encore bel et bien entré dans votre bourse ! Consultez votre nombre de chance.

Capricorne Un petit coup de chance est possible aujourd'hui. C'est en effet Vénus, la planète de l'amour, mais qui est aussi, avec Jupiter et Neptune, l'une des planètes de chance du Zodiaque, qui influencera l'un de vos secteurs d'argent. Ne vous attendez pas à gagner le gros lot au Loto, mais vous pourrez tout de même avoir une bonne surprise : par exemple voir quelqu'un vous rembourser une dette que vous aviez oubliée, ou une personne compétente vous accorder une prime imprévue, sur laquelle vous ne comptiez pas.

Verseau Prudence sur le plan financier ! Les astres risquent en effet de vous jouer des tours. Vous pourriez avoir de mauvaises surprises. Des retards de paiement, des dettes oubliées qui resurgissent, sont possibles. Par précaution, essayez de réduire vos dépenses.

Poissons Votre situation financière s'améliorera aujourd'hui et évoluera vers une plus grande stabilité. Soyez désormais plus responsable et mieux réfléchi dans ce domaine si vous voulez conquérir la confiance d'autrui avec une plus grande facilité. Observez la plus grande prudence en ce qui concerne les associations financières, et veillez à bien vérifier les clauses de vos accords avant de vous engager.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Communications électroniques au Bénin

L'Arcep recadre les opérateurs sur l'utilisation des services d'itinérance nationale

Dans sa décision n°2022-025/ARCEP/PT/SE/DEM/DJPC/GU du 31 janvier 2022, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP Bénin) a fixé les lignes directrices relatives à l'itinérance nationale sur les réseaux de communications électroniques mobiles en République du Bénin.

● Abdul Wahab ADO

L'itinérance nationale ou le roaming national est la possibilité offerte à un abonné d'un réseau de téléphonie mobile de pouvoir téléphoner, d'envoyer de SMS ou de bénéficier du service Internet mobile alors qu'il se trouve sur le réseau de téléphonie mobile d'un autre opérateur. Pour que ce service soit disponible à l'abonné, il doit exister une prestation d'itinérance entre les opérateurs différents à travers un lien technique d'interconnexion de leurs réseaux.

Dans ce cadre, l'itinérance nationale est une obligation légale en vertu des dispositions de l'article 74 de la loi 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin. Selon ces dispositions légales, l'itinérance nationale est une obligation mutuelle entre les opérateurs par laquelle, ils doivent faire droit dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires, aux demandes de prestations



● Le président de l'Arcep Bénin, Flavien BACHABI

d'itinérance nationale qui leurs sont adressées dans les zones déterminées par l'Autorité de Régulation. L'Autorité de Régulation est également compétente à imposer l'itinérance nationale dans des zones définies ou sur l'ensemble du territoire national, au bénéfice d'un nouvel opérateur intégrant le marché ou lorsque la mise en œuvre de l'itinérance est nécessaire pour satisfaire aux objectifs de concurrence ou d'aménagement numérique du territoire ou de protection de l'environnement ou du patrimoine.

La mise en œuvre des dispositions légales relatives à l'itinérance nationale entre opérateurs requiert l'adoption par l'Autorité de Régulation, des lignes directrices qui précisent les conditions techniques et tarifaires à respecter par les opérateurs, conformément aux dispositions des articles 41 et 42 du décret n°2019-385 du 28 août 2019 précisant les règles relatives à l'accès et à l'interconnexion des réseaux de communications électroniques en République du Bénin. La décision portant lignes directrices prise par l'Autorité

de régulation vient compléter les dispositions légales applicables. A cet effet, elle détermine la procédure de mise en œuvre de l'itinérance, les conditions de réalisation de la demande d'itinérance, les modalités d'établissement de la convention d'itinérance, le contenu des offres d'itinérance, la délimitation des zones de bénéfice d'accords

d'itinérance. Elle précise également les dispositions techniques de mise en œuvre de l'itinérance, les obligations qui incombent aux opérateurs (l'opérateur accueilli et l'opérateur hôte) et les conditions tarifaires de réalisation de la prestation d'itinérance. L'adoption de la décision portant lignes directrices

relatives à l'itinérance nationale contribue à la réalisation des objectifs du plan stratégique de l'ARCEP BENIN pour la période 2022-2026 dans le cadre de l'amélioration de la concurrence pour accroître la transparence et l'attractivité pour l'investissement dans le secteur des communications électroniques.

Tableau des coûts des services d'itinérance

Part de marché (en valeur) de l'opérateur demandeur	Zones de bénéfice des services d'itinérance		
Moins de 15%	Zone 1 + Zone 2 + Zone 3 (Toute l'étendue du territoire national)		
15 % - 40%	Zone 2 et Zone 3		
Plus de 40%	Zone 3		

Part de marché (PDM) en valeur du demandeur	PDM < 15 %	15 % ≤ PDM < 40%	PDM ≥ 40%
Émission d'appel vocal (FCFA/min)	≤ 3,5	3,5 < T ≤ 6	6 < T ≤ 8,5
Réception d'appel vocal (FCFA/min)	Gratuit		
Émission SMS (FCFA/SMS)	≤ 0,2	0,2 < T ≤ 0,6	0,6 < T ≤ 1
Réception SMS (FCFA/SMS)	Gratuit		
Data (FCFA/Go)	≤ 300	300 < T ≤ 400	400 < T ≤ 500

Session ordinaire 2022 du Conseil National du Crédit

Le CNC invite à anticiper sur les impacts du conflit Russo Ukrainien

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Bénin a tenu, sa première session ordinaire de l'année par visioconférence, le mardi 22 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Clément Yaovi AZIAGNI-KOUDA, Directeur des Affaires Monétaires et Financières, représentant Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, son Président statutaire. A cette rencontre, les participants ont examiné et adopté le rapport annuel du CNC au Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO au titre de l'exercice 2021. Occasion de prendre également connaissance du point et des modalités de financement de la campagne Agricole 2021-2022 au Bénin. Plusieurs recommandations ont été formulées par les membres du CNC à l'issue de leur session ordinaire de l'année 2022.

Lire le communiqué final de la rencontre

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT (CNC) DU BENIN Cotonou, le 22 mars 2022

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Bénin a tenu, le mardi 22 mars 2022, sa première session ordinaire de l'année par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Clément Yaovi AZIAGNI-KOUDA, Directeur des Affaires Monétaires et Financières, représentant Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, son Président statutaire, empêché.

Les travaux de la rencontre ont permis aux participants d'examiner et d'adopter le rapport annuel du CNC au Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO au titre de l'exercice 2021 et de prendre connaissance du point et des modalités de financement de la campagne agricole 2021-2022 au Bénin.

Au titre du rapport annuel du CNC, les membres du Conseil ont relevé avec satisfaction la reprise de l'activité économique au Bénin en 2021, qui s'est traduite par une croissance du produit intérieur brut de 7,0% en terme réel, contre une réalisation de 3,8% en 2020. Cette performance, à mettre en liaison avec la mise en œuvre du plan de relance économique post-Covid-19 et la poursuite du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), a été enregistrée dans un contexte où le taux d'inflation s'est inscrit à la baisse, se situant à 1,7% contre 3,0% à fin décembre 2020. Le Conseil a également noté une bonne tenue d'ensemble des indicateurs prudentiels et d'activité dans le secteur bancaire et des systèmes financiers décentralisés, en lien avec le rebond de l'activité économique et le maintien des mesures prises par la Banque Centrale pour limiter les effets néfastes de la pandémie sur le secteur financier. Il a en particulier, observé un accroissement du financement de l'économie accompagné d'une détente des taux débiteurs ainsi que des avancées significatives sur le plan de l'inclusion financière.

En se félicitant des progrès enregistrés, les membres du Conseil National du Crédit ont adopté à l'unanimité le rapport annuel. Toutefois, ils ont invité les autorités nationales et monétaires à anticiper les conséquences du conflit armé en cours entre la Russie et l'Ukraine et à prendre les dispositions appropriées pour assurer la résilience des économies des Etats de la zone.

S'agissant du financement de la campagne agricole 2021-2022 (coton, anacarde, ananas, soja et karité), les mécanismes de crédit, les principaux acteurs et maillons de la chaîne de valeur financée, les montants des concours accordés ainsi que les difficultés enregistrées et les

solutions envisagées ont été exposés. Le Conseil a relevé qu'à l'exception du coton, les autres spéculations peinent encore à accéder à un financement adéquat des institutions financières, en raison notamment de leur faible organisation. A cet égard et compte tenu de l'importance du secteur agricole dans l'économie béninoise, le Conseil National du Crédit a invité les autorités nationales à accélérer les actions en cours visant à mieux structurer le fonctionnement des dites filières en vue d'accroître leur valeur ajoutée.

La rencontre a également offert l'occasion aux membres du Conseil de prendre acte des principales conclusions de la réunion du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO, tenue le 2 mars 2022. En résumé, celles-ci ont souligné la poursuite d'une politique monétaire accommodante avec le maintien des taux directeurs de la BCEAO à leurs niveaux en vigueur depuis le 24 juin 2020 : 2,0% pour le taux d'intérêt minimum et 4,0% pour le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal. Aussi le coefficient de réserves obligatoires applicable aux établissements de crédit de l'Union est-il demeuré fixé à 3,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2017.

Enfin, les participants ont pris connaissance de l'état d'avancement des initiatives structurantes de la BCEAO ainsi que de l'état de suivi de l'insertion des textes communautaires de l'Union dans l'ordre juridique national.

Le Conseil National du Crédit s'est réjoui de la qualité des échanges et a invité les acteurs à divers niveaux, à poursuivre les actions nécessaires à la consolidation des acquis et à l'amélioration du financement de l'économie béninoise.

Fait à Cotonou, le 22 mars 2022

Pour le Président du Conseil National du Crédit et pour ordre
le Directeur des Affaires Monétaires et Financières

Clément Y. AZIAGNI-KOUDA

Avenue Jean-Paul II
01 BP 325 Cotonou - Bénin

Tel. (229) 21 31 24 66 / Fax. (229) 21 31 24 65
courrier.bdn@bceao.int - www.bceao.int

Gouvernance locale à Djougou

Le Conseil Communal en tournée de sensibilisation et de prise de contact dans les 12 arrondissements

Constater l'évolution de l'enrôlement des citoyens dans la base de données de l'Anip et la correction des données personnelles des citoyens et écouter les préoccupations des populations. Ce sont-là les objectifs de la tournée entamée le 28 mars 2022 par le Maire de la Commune de Djougou dans les arrondissements de Djougou.

Démarrée par l'arrondissement de Kolokondé, la délégation conduite par le premier citoyen de la Commune a parcouru les villages de Bari, Foubéa, Gangamou, Sosso et Béléfoungou. A toutes les étapes de la tournée, les populations ont présenté plusieurs doléances comme l'insuffisance des hangars dans les marchés, les problèmes de transhumance notamment l'inexistence par endroits des couloirs de passage, les différends entre agriculteurs et éleveurs et les tracasseries policières. En réponse à toutes ces préoccupations, le Maire Abdoul Malik Séibou a tenu d'abord à exhorter toutes les populations des arrondissements de Kolokondé et Béléfoungou à scolariser les enfants. Il a ensuite rassuré les populations locales que toutes les difficultés seront résolues au cas



par cas. La route Djougou Ouassa-Péhunco-Banikoara a déjà démarré et permettra de résoudre plusieurs préoccupations. Le Maire de la Commune de Djougou a aussi invité les populations à la cohésion sociale et à l'union. Pour aider la commune à construire beaucoup d'infrastructures sociocommunautaires, l'autorité communale les a invitées à payer les taxes de contribution locale. Le Maire Abdoul Ma-

lik Seibou a sensibilisé les populations à se faire enrôler dans la base de données du Ravip et pour ceux qui le sont déjà à consulter les listes affichées pour d'éventuelles corrections. La tournée de l'exécutif Communal se poursuit demain avec l'étape des arrondissements de Partago et Onklou.

Emmanuel Akakpo (Br Atacora-Donga)

Barrages CAN 2023

Quatre qualifiés pour les éliminatoires en attendant Gambie-Tchad

Sao Tomé, Soudan du Sud, Lesotho et Eswatini ont passé les barrages lors des matches retour comptant pour les qualifications en éliminatoires de la CAN 2023. Le dernier ticket se jouer entre la Gambie et Tchad qui se font face mardi 29 mars.

Il n'y a pas eu de miracle pour Maurice et Djibouti battus à l'aller respectivement par Sao Tomé (0-1) et le Soudan du Sud (0-3). Les Mauriciens y ont cru pendant une minute après l'ouverture du score par Kevin Bru (26e), avant que Cardoso n'égalise sur l'engagement des visiteurs (27e). Le match nul finale (3-3), élimine les Dodos qui rêvent toujours d'une première participation à la CAN. Djibouti également va devoir repasser. Après la déroute à l'aller, les Djiboutiens ont seulement limité la casse face aux Soudanais du sud en ne perdant que sur un score minimum (1-0). Le Lesotho a pour sa part surclassé les Seychelles (3-1) après avoir partagé les points à l'aller (0-0). De son côté, l'Eswatini a confirmé son avantage pris sur le premier match (3-0) en battant



une nouvelle fois la Somalie (2-1). Le dernier match de ces barrages opposera la Gambie face au Tchad dans une rencontre délocalisée à Agadir au Maroc, le 29 mars. A l'aller, les Scorpions s'étaient imposés 1-0. A noter que le Botswana avait obtenu son billet direct pour le prochain tour de ces éliminatoires, suite au forfait de l'Erythrée. Les résultats : Les équipes qualifiées en gras, score du match aller entre paren-

thèses
Maurice - Sao Tomé & Principe 3-3 (0-1)

Soudan de Sud - Djibouti 1-0 (4-2)

Lesotho - Seychelles 3-1 (0-0)

Eswatini - Somalie 2-1 (3-0)

Gambie- Tchad : match retour le 29 mars (1-0)

Erythrée - Botswana (Botswana qualifié après le forfait de l'Erythrée)

Source RFI

Pandémie de Covid-19 et transport

Le Togo prend une bonne décision pour les voyageurs

Plus de soucis pour les voyageurs au Togo. Le pays vient de prendre une bonne décision pour les voyageurs à l'arrivée comme au départ de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Gouvernement

Communiqué du Gouvernement

A l'attention des voyageurs à l'arrivée et au départ à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma

1- Passagers à l'arrivée :

a. Pour les voyageurs arrivant au Togo et présentant une preuve de vaccination complète, le test PCR n'est plus exigé comme document sanitaire de voyage. De plus, il n'est plus exigé d'effectuer le test PCR à l'arrivée;

b. Pour les voyageurs non vaccinés arrivant au Togo, la preuve d'un test PCR négatif reste exigée comme document sanitaire de voyage. Ces voyageurs seront donc soumis à un test PCR à l'aéroport.

2- Passagers au départ :

a. Les voyageurs présentant une preuve de vaccination complète sont dispensés de test PCR à destination d'un pays ne l'exigeant pas comme document sanitaire d'entrée ;

b. Pour les voyageurs non vaccinés, la preuve d'un test PCR négatif est exigée comme document sanitaire de voyage.

3- La validité des résultats du test PCR est de cinq (5) jours.

Fait à Lomé, le 28 mars 2022
Le Gouvernement

Barrages Mondial 2022

Le grand défi du Sénégal face à la forteresse égyptienne

Le Sénégal devra certainement battre l'Égypte par au moins deux buts d'écart, ce mardi 29 mars, lors du match retour pour les barrages de la Coupe du monde 2022, pour espérer se qualifier pour le Qatar. Le défi est immense pour des Lions qui n'ont pas réussi à marquer le moindre but aux Pharaons en 210 minutes de jeu.

Voici venu le troisième et dernier acte de Sénégal-Égypte. Une représentation qui se joue depuis le 6 février dernier et la finale de la CAN 2022. Il y a eu premier épisode « La Conquête » qui a sacré les Lions pour la première fois de leur histoire. Puis « La revanche » avec une victoire (1-0) au Caire des Égyptiens en match aller des barrages pour le mondial. Le dernier opus de la trilogie pourrait bien s'intituler « Règlement de comptes à Diamniado ».

Un seul but encaissé sur penalty en 750 minutes de jeu Car c'est dans son stade flamboyant neuf, à 30 km de Dakar, que le Sénégal compte arracher son ticket pour la Coupe du monde 2022 et une troisième participation au Mondial. Les données sont claires : battus 0-1 à l'aller, les Lions doivent gagner par au moins deux buts d'écart pour

se qualifier ou à défaut se contenter d'un score de 1-0 pour aller en prolongations et/ou aux tirs au but. Mais il faudra marquer et c'est tout le problème des hommes d'Aliou Cissé face à ceux de Carlos Queiroz. En 210 minutes de jeu, entre la finale de la CAN et le match aller, les Lions n'ont jamais pu trouver la faille. Et pour cause, en 7 matches et 750 minutes de jeu, l'Égypte reste sur un seul but encaissé - sur penalty - en quarts de finale de la CAN contre le Maroc. Ce n'est pas une défense, c'est une forteresse sur laquelle des attaquants comme Sébastien Haller ou Vincent Aboubakar se sont cassés les dents.

Les Pharaons ont ainsi les moyens de garder leur avantage à Dakar tellement ils ont pris l'habitude avec leur technicien

de plier sans jamais rompre. Ce n'est pas aux joueurs héritiers des pyramides, ouvrages millénaires, qu'on apprend comment résister au temps...

« Pas de supporters en costume-cravate... »

Comment faire sauter le verrou égyptien ? Le Sénégal comptera d'abord évidemment sur son maître à jouer Sadio Mané. Le meilleur buteur en activité en sélection (29 buts) ambitionne d'emmener le Sénégal pour la deuxième fois consécutive au Mondial après lui offert la CAN sur un dernier tir au but.

Les Lions espèrent également que la poussée populaire des 50 000 spectateurs, toujours euphoriques après la victoire à la CAN, leur donnera des ailes pour fondre sur les Pharaons.

Source RFI

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE Mr ABDOULAYE
BIO TCHANE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

MIWAKÉ
Présente



3^{ème} édition



LE MASQUE

SPECTACLE
DE DANSE

09 AVRIL
2022

19H PALAIS DES
CONGRÈS

Tarifs: 5.000F Réservation: 10.000F

Infoline
+229 66 26 02 26

YouTube Instagram Facebook @miwaké



FONI 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

Du 28 au 29 Avril 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo

foni.afrikcreances.com

